

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Octobre – Derniers travaux de l'année

Chère apicultrice, cher apiculteur,

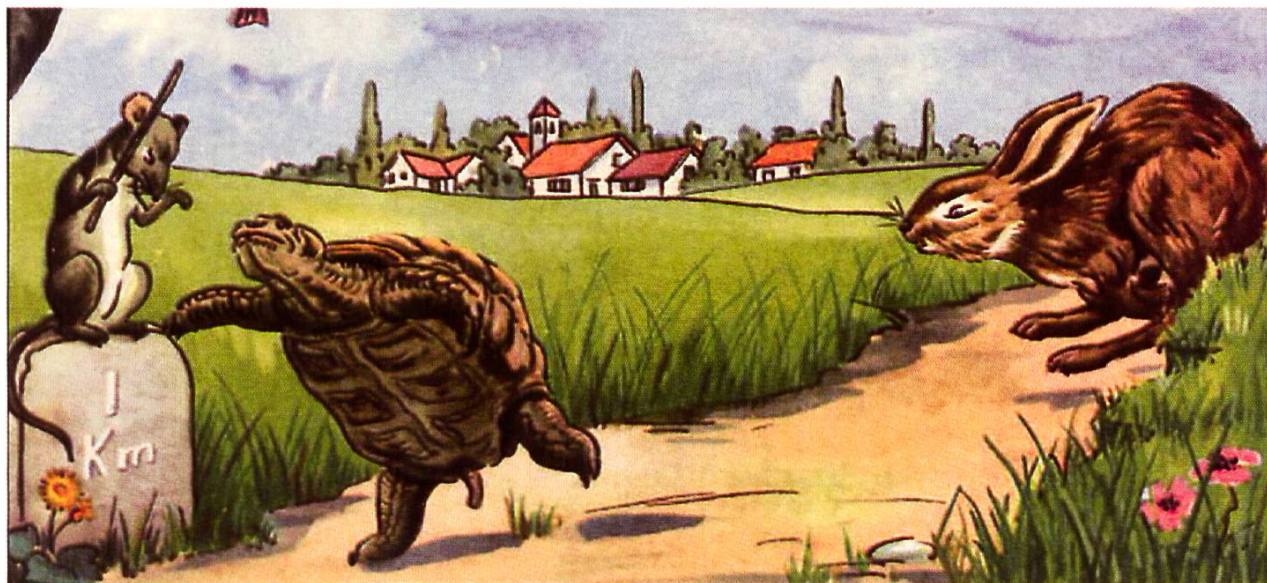
Sous cette même rubrique et sous la plume de différents rédacteurs, vous aurez pu constater l'importance d'anticiper les travaux apicoles, illustrant la maxime « Rien ne sert de courir, il faut partir à temps ».

Cette notion, simple, n'est pas toujours facile à mettre en œuvre et à intégrer dans nos différentes activités professionnelles ou familiales. C'est pourquoi il est toujours utile de pouvoir trouver une solution de rechange, lorsque le temps nous a manqué durant la saison.

Toute chose demande du temps. Il faut s'y consacrer autant que nécessaire, et non sous-estimer une tâche et la faire tardivement à la hâte. Le débutant évitera de se mettre dans de telles situations qui aboutissent souvent à de petites catastrophes (perte de reines, essaimage, perte d'une colonie par manque de nourriture, etc.).

Faites un bilan de votre saison apicole et peut-être jugerez-vous nécessaire de réduire un peu votre nombre de ruches. La récolte moyenne par colonie varie beaucoup selon le temps qu'on consacre aux travaux mensuels et j'ai très souvent constaté que 5 ruches bien soignées rapportent plus que huit dont on s'occupe « de temps en temps ».

Le rangement du rucher, le nettoyage et la réparation des outils apicoles et des ruches, la construction d'accessoires ou l'amélioration d'un rucher et son environnement, sont des tâches qui ne trouvent pas place durant la saison et c'est durant l'automne et l'hiver que l'on peut se préparer sérieusement et avec calme pour la saison prochaine. Il en est de même pour la préparation des cadres.



Derniers travaux

Les traitements estivaux contre varroa ont permis d'en éliminer une grande partie, surtout avec les températures du mois d'août. Vérifiez la chute naturelle des varroas qui ne devrait pas excéder 1 acarien/jour, 3 semaines après le premier traitement, si aucune ré-invasion d'autres colonies n'est intervenue.

Restera à effectuer le traitement hivernal à l'acide oxalique, que ce soit par dégouttement, pulvérisation ou sublimation. Si la première méthode est éprouvée et reste la plus rapide et la moins onéreuse, les deux autres façons gardent leurs partisans. L'essentiel est que ce traitement soit, lui aussi, fait soigneusement, c'est-à-dire *dès que les colonies sont sans couvain*, donc durant les mois d'octobre/novembre.

La méthode par pulvérisation, surtout destinée aux petits apiculteurs disposant de colonies logées dans des ruches à hausses multiples, permet de contrôler en même temps la présence d'une reine et l'absence de toute trace de maladie. A ce sujet, je vous suggère de consulter le site du Liebefeld, à l'adresse : <http://www.alp.admin.ch/themen/00502/00515/00525/index.html?lang=fr>.

La brochure « Directives de lutte contre les maladies des abeilles » vous donnera des images très précises des points à vérifier. En cas de doute, n'hésitez pas à faire appel à l'inspecteur de votre région. A cette saison, les ruches moins peuplées se prêtent bien à ces examens, de même qu'à un éventuel marquage des reines.

Comme de coutume et plus encore à cette saison, évitez de laisser une ruche ouverte pour éviter refroidissement du couvain et pillage.

Je vous souhaite de pouvoir encore profiter de belles journées ensoleillées et agréables.

Rémy Meier

Nous achetons du miel Suisse contrôlé MIEL DE FLEUR et MIEL DE FORÊT

A partir de 100 kg

Nous avons revu nos prix d'achat à la hausse et sommes en mesure de vous faire une offre intéressante.

En cas d'intérêt, nous vous ferons parvenir nos conditions d'achats. Veuillez prendre contact avec :

Narimpex SA, Bienne, Téléphone 032 355 22 67, Madame Studer

e-mail: gstuder@narimpex.ch